

Le Lancéen

Responsables de la commission du journal :
Robert Grodwohl, Petit-Lancy
Jean-Maurice Piguet, Grand-Lancy

Rédaction : Mme Andrée Piguet
16, av. Eugène-Lance, tél. 94 36 18
Mme Madeleine Magnin
27, ch. de la Vendée, tél. 92 30 09

Abonnement Fr. 5.—
C.C.P. 12-22050 Genève

Publicité et administration : François Sprüngli
8, place des Ormeaux
Petit-Lancy - Tél. 92 11 35

Imprimerie Genevoise S.A.
12, rue des Mouettes
Tél. 42 55 20

Le mot des Intérêts

Bilan de la quinzaine lancéenne

Il est naturellement difficile de tirer un bilan d'une expérience aussi complexe et nouvelle que notre Quinzaine Lancéenne. Tout d'abord parce que, selon son tempérament, on aura une tendance à exagérer le positif ou alors négatif qui tous les deux, bien entendu, existent. Ensuite, parce que toute l'équipe du comité a probablement été trop à l'intérieur du projet pour être véritablement objective. Enfin et finalement, il nous faut un peu de recul et surtout des contacts avec toutes les organisations qui y ont travaillé d'une manière ou d'une autre avec nous pour pouvoir tirer des conclusions définitives.

Cependant, nous sommes convaincus que cette première expérience est positive parce qu'elle nous a permis de constater que nos autorités, et nous en étions convaincus, non seulement nous soutiennent mais nous aident. Ceci est particulièrement important et je voudrais le souligner ici, sans ce soutien et cette aide, nous n'aurions pas fait de Quinzaine Lancéenne.

Positif également parce que 21 sociétés de Lancy ont, d'une manière ou d'une autre, participé à cette quinzaine.

Culturelles, sportives, de loisirs, etc., ces sociétés ont mis sur pied rapidement une animation créée dans cette quinzaine. En fait, bien peu des sociétés contactées n'ont rien fait. Et je pense qu'après cette expérience, elles aussi participeront, à l'avenir. C'est donc remarquable et je ne voudrais en aucun cas citer qu'une seule de ces sociétés ou bien alors me faudrait-il toutes les mentionner ! Cependant, je soulignerai tout de même que nos deux associations sœurs, soit l'Association des Intérêts du Petit-Lancy et l'Association des Habitants de Lancy-Sud ont remarquablement collaboré. Que je leur dise ici que, bien entendu, nous som-

mes prêts également à participer et à collaborer à toutes manifestations organisées par elles.

Indiscutablement le succès de la Quinzaine Lancéenne a été la grande Fête au parc Marignac. Personnellement, c'est bien la manifestation à laquelle j'attachais le plus d'importance et je suis donc ravi de ce succès. Nous estimons qu'au moins 5000 personnes ont passé à ce parc et à notre fête le samedi 20 mai passé.

Alors je reviens à l'idée de Marignac, place publique. Avec les sociétés qui ont participé, je suis convaincu que nous pourrons, à l'avenir, organiser dans des dimensions différentes assurément des manifestations populaires, ce qui n'enlève en aucun cas la culture à n'importe quel niveau, le sport, etc., pendant la belle saison. Il serait en effet fort sympathique, que de mai à octobre, les samedis de Marignac soient animés une fois par un club de football, une prochaine fois par un groupe culturel, etc. Pouvoir ainsi sortir de chez soi à pied et se rendre dans ce magnifique parc en se disant que l'on trouvera des amis avec lesquels on pourra discuter, participer, jouer, etc.

L'expérience de cette quinzaine nous a aussi montré un aspect assez particulier de notre société. Alors que partout, et à Lancy comme ailleurs, on se plaint du manque de contacts, du manque d'animation, du manque de spectacles, ces spectacles sont taxés dans notre bon canton de Genève d'une manière un peu déplacée. Je suis, personnellement, surpris de ce «droit des pauvres» qui ne devrait plus être perçu sur des spectacles. Loin de moi, l'idée d'éliminer cette taxe pour les moins privilégiés, bien au contraire, si nous devons l'augmenter, il faudra l'augmenter, mais pour quoi, dans cette société refermée sur elle-même, devons-nous pénaliser les gens qui sortent ?

A. Bisang

UBS
G

Union de Banques Suisses

change / notices de voyage Diner's Club
chèques de voyage / location de coffres

Agence de Lancy-Onex Centre commercial

Heures d'ouverture (sans interruption):
Lundi au jeudi 8 h. 30 à 16 h. 30 Vendredi 8 h. 30 à 17 h. 30

dis et de fleurs. Je posais dans la terre brune et chaude de gros grains de haricots que je recouvrais avec soin. L'apparition des petites feuilles vertes, des tiges m'emplissait d'émerveillement, d'admiration.

On me rendait attentive au miracle de la vie, de cette force mystérieuse qui crée. J'aimerais par-dessus tout voir pousser les haricots et les radis roses et blancs, juteux, croquants. Malheureusement, il en existait aussi des tout tordus, des fibreux, des secs. Ce fut une de mes premières interrogations sur le problème de la chance et de la malchance. J'étais très triste que malgré des soins identiques que je m'efforçais de leur donner, certains radis devenaient beaux et bons et les autres restaient laids, petis et in mangeables.

Avec les années, mon jardin est devenu plus grand, il a changé quelquefois de cieux, mais il a toujours produit des légumes biologiquement purs même s'ils étaient tachés et que leurs formes n'étaient pas harmonieuses.

Mon jardin m'a aussi appris que le plus beau en apparence n'est pas le meilleur pour l'homme. Souvent, pour en découvrir le meilleur, il faut vouloir aller jusqu'au cœur du fruit ou du légume, en enlevant délicatement ce qui est laid ou pourri à la surface. Il en va

de même avec les êtres que l'on côtoie journellement.

Un demi-siècle s'est écoulé, je continue à cultiver mon jardin. Il redevient plus petit suivant la courbe inéluctable de la vie des hommes, la même pour tous. J'ai adapté la surface de mon jardin à mes forces. J'éprouve les mêmes joies, la même admiration devant les mystérieuses forces de vie qui se renouvellent à chaque printemps. Chaque année, elles sont source de joie, de bonheur et de foi.

Editorial

Etre écologiste est à la mode. C'est pourquoi je me sens très à l'aise de parler de mon jardin.

Comme toutes les belles idées et les grands enthousiasmes des hommes, il faut, en écologie, conserver son équilibre.

J'ai toujours eu la chance, dans la vie, de pouvoir cultiver un petit coin de jardin. Lorsque j'avais 4 à 5 ans, il n'était pas plus grand qu'un mouchoir de poche. On me le labourait, mon râteau était minuscule et possédait quatre dents. Je semais à la volée et avec application des graines de salades, de ra-

65 ans au service des Lancéens

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

G. BRUNIER

Téléphone 92 83 82

CARROSSERIE ODIER

Tôlerie — Peinture au four

Voiture de remplacement gratuite pendant les réparations

8, avenue des Grandes-Communes (face CEPIA) — Téléphone 93 55 11



Quincaillerie de la Jonction

Jean CHIRIOTTI

Succ. de G. TONASCIA

Boulevard Carl-Vogt 5

GENÈVE

Téléphone 29 22 01

Vins en gros

C. Berthoud & Cie S.A.Pont-Rouge - Lancy - Genève
Tél. 43 44 45 et 42 49 13

Dépositaire de la maison

A. ORSAT S.A. - MARTIGNY

ÉLECTRICITÉ + TÉLÉPHONE

Georges FluryMaîtrise fédérale - Concessionnaire des SI
et des PTT79, route de Saint-Georges 1213 Petit-Lancy
Téléphone (022) 92 17 27

MATÉRIAUX DU SALÈVE

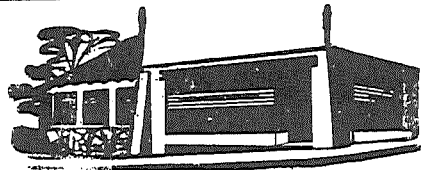
A. ASTIÉSable - Gravier
Terrassement

Petit-Lancy Tél. 92 11 81 et 92 11 94

**DROGUERIE
DE CAROLL**

Centre commercial

Téléphone 92 11 11 Service à domicile

**Baltzinger**ALIMENTATION-MERCERIE-JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 92 16 34

BRASSERIE

Le Commerce28, route de Chancy - 1213 Petit-Lancy
Ouvert le dimanche - Tél. 93 51 31F. et L. SERRAT vous attendent :
après l'entraînement...
après les répétitions...
après le spectacle...

(suite de la page 1)

Editorial

Je ressens aussi les mêmes déceptions lorsque mes semis ne lèvent pas, lorsque la grêle saccage plantes et fleurs et que sournoisement, de nuit, limaces, escargots et coitrons se liquent pour dévorer les feuilles les plus tendres et les plus vertes. Mon jardin m'a aussi appris à savoir accepter, à savoir vouloir et pouvoir recommencer malgré les accidents de parcours.

Comme dans la vie des hommes, il faut tailler, couper les mauvaises pousses, arracher, détruire les mauvaises herbes.

Il faut choisir un style de jardin. C'est un choix personnel comme celui de son style de vie. Jardin à la française où tout est dessiné, où tout est symétrique, jardin à l'anglaise aux courbes harmonieuses et massifs de fleurs s'épanouissant librement de place en place.

On rencontre encore une possibilité, le style sauvage avec le balancier éco-

logique qui s'agit à l'extrême. On ne taille pas, on n'élague pas, on n'arrache rien de ce qui pousse. Tout est envahi par les mauvaises herbes, le liseron triomphe, les plus vilaines plantes tuent, écrasent et asphyxient les autres. Aucun doute, avec le temps, ce dernier type de jardin deviendra un lieu stérile, un lieu de mort.

Avec les années mon jardin est devenu une personne. Avec lui je dialogue. Tandis que je fais l'effort de le bêcher, de le sarcler, je lui promets que tant que j'en aurai la force, je le soignerai aussi bien que je peux, avec au fond du cœur le secret désir qu'après moi, d'autres lui apporteront le même amour et les meilleurs soins et sauront découvrir en lui, les lois de l'effort, du respect de la nature, des miracles et des joies de la vie.

Juin, juillet, août, septembre, mois de vie en plein air, mais des frondaisons abondantes, mois des fleurs, admirons et sachons jouir des dons de l'été.
Bon été à tous.

E. Eardley

Fête des écoles 1978

Samedi 1er juillet - Dimanche 2 juillet

Fête des écoles enfantines
(1re et 2e enfantines - 1re primaire)**Samedi 1er juillet 1978**

Distribution des prix simultanée au Grand-Lancy et au Petit-Lancy, l'après-midi.

Grand-Lancy :

Ecole Grand-Lancy en Sauvy, avenue Curé-Baud 58.

Petit-Lancy :

Préau Ecole du Petit-Lancy, côté Jura.

14 h. 30

Allocutions, fanfare, distribution des livres-souvenir.

15 h. 00

Cortèges avec la participation de la Société des Tambours de Nyon, de la Compagnie des sapeurs-pompiers, de la Fanfare et de la Société fédérale de gymnastique de Lancy.

Pour les élèves du Petit-Lancy :

Formation du cortège dans l'avenue Louis-Bertrand.

Pour les élèves du Grand-Lancy :

Formation du cortège dans le préau de l'Ecole Grand-Lancy en Sauvy.

Départ des cortèges

Itinéraires :

Grand-Lancy : avenue Curé-Baud, place du Premier-Août, avenue des Communes Réunies, rte du Pont-Bûtin, chemin des Pâquerettes.

Petit-Lancy : avenue Louis-Bertrand, chemin des Maisonnettes, avenue du Plateau, chemin des Vieux-Chênes, rampe du Pont-Rouge.

Rassemblement des autorités et de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

Fusion des cortèges : place des Ormeaux, av. Louis-Bertrand, préau de l'école du Petit-Lancy.

A l'arrivée, goûter dans le préau de l'école primaire du Petit-Lancy, carrousels, productions.

Pendant le goûter, les parents voudront bien s'abstenir de pénétrer dans l'enceinte réservée aux enfants.

19 h. 00

Fin de la manifestation.

N.B. — Les parents voudront bien reprendre la surveillance de leurs enfants, après le goûter, dès 16 h. 15.

En cas de mauvais temps, les cortèges sont supprimés, les goûters ont lieu sur place, au Grand-Lancy (Ecole Grand-Lancy en Sauvy) et au Petit-Lancy, immédiatement après les distributions des livres-souvenirs.

Fête des écoles primaires
(2e à 6e année)**Dimanche 2 juillet 1978**

Distribution des prix simultanée au Grand-Lancy et au Petit-Lancy.

Grand-Lancy :

Ecole Grand-Lancy en Sauvy, avenue Curé-Baud 58, sous la présidence de M. Justin

THORENS, recteur de l'Université.

Petit-Lancy :

Préau Ecole du Petit-Lancy, côté Jura, sous la présidence de M. Roger MOTTAZ, directeur du C.E.P.I.A.

Première distribution :

9 h. 30

Allocutions, chants, distribution des prix.

10 h. 45

Fin des distributions de prix.

Deuxième distribution :

11 h. 15

Allocutions, chants, distribution des prix.

12 h. 00

Fin des distributions des prix.

Dès 12 heures, possibilité de se restaurer sur l'emplacement de la fête au Petit-Lancy.

14 h. 30

Cortège avec la participation de la Société des Tambours de Nyon, de la Fanfare de Siviriez (Fribourg), de la Fanfare de Plan-les-Ouates, de la Fanfare de Lancy et de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Lancy.

Itinéraire : avenue Louis-Bertrand, chemin des Esserts, chemin du Gué, chemin des Pâquerettes, place des Ormeaux, avenue Louis-Bertrand, avenue du Petit-Lancy, chemin des Maisonnettes, chemin du Bac, avenue Louis-Bertrand, préau Ecole du Petit-Lancy.

A l'arrivée, goûter dans le préau de l'école primaire du Petit-Lancy, carrousels, productions, jeux.

Pendant le goûter, les parents voudront bien s'abstenir de pénétrer dans l'enceinte réservée aux enfants.

19 h. 00

Fin de la manifestation.

Le Maire : Henry Rosselet

En cas de doute, téléphone No 180 dès 14 h.

Pique-nique communal
organisé par la**Compagnie des sapeurs pompiers
et les Sauveteurs auxiliaires de Lancy**
DIMANCHE 2 JUILLET, DÈS 12 h.
sur l'emplacement de fête au Petit-Lancy**Concert par la Fanfare de Siviriez
(Fribourg)**Saucisses grillées, sandwiches,
jambon chaud, etc., boissons diversesPoste de secours et objets trouvés : Hall école
enfantine du Petit-Lancy, avenue Louis-Bertrand.
Parking conseillé : devant l'église Christ-Roi,
route de Chancy, chemin de l'Épargne, chemin
du Bac, chemin des Voirons, chemin des
Esserts, sur le terrain de la Fondation de l'En-
fance, côté chemin du Bac.Agent
Renault**GARAGE DU PLATEAU**

Charly Grosjean

17 bis, route de Chancy
1213 Petit-Lancy - Téléphone (022) 92 15 75**Denis Weber**
Cycles et cyclomoteurs

PUCHS - MAXI-PUCH

AGENCE :

VÉLOSOLEX - MOBYLETTE
SACHS - CIAO - BRAVO
VESPA 50 CC - PEUGEOT
Vélos toutes marques

CLÉS MINUTE

4, pl. des Ormeaux 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 26 37**Chez DOMINIQUE**

Café-Restaurant de la Petite-Vendée

Ses cuisses de grenouilles fraîches
Sa traditionnelle fondue chinoise
Ses spécialités de chasse

Fermé le mardi

20, chemin de la Vendée 1213 PETIT-LANCY
Téléphone 92 21 98**Pharmacie
du Petit-Lancy**

A. et J. THÉVENOZ, pharmaciens

PARFUMERIE - ARTICLES POUR BÉBÉS
LIVRAISONS A DOMICILE

28, rte de Chancy - Pt-Lancy - Tél. 92 16 68

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LANCY CENTRE
(côté av. Louis-Bertrand)**L. BUGNO**

Petit-Lancy Tél. 92 24 34

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER

H. DUVOISIN

PETIT-LANCY - GENÈVE

1, chemin du Progrès
Téléphone 92 30 39**GIROD & PITTET**

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)

Nous, Lancéens, c'est notre banque !

**P.-E. MULLER
V. LORENZINI** successeur

Coulouvrenière 17 - Téléphone 29 20 85

1204 Genève

(suite)

On décida de mettre en vente le tout en un seul lot.

Nous ne suivrons pas toute la procédure de vente en deux temps, mais donnerons le résultat final. La seconde enchère dans la salle du Directoire de Carouge vit s'affronter huit concurrents. Il y eut six feux de bougies, et l'acquisition fut emportée pour 54 000 livres par la citoyenne Payerne de Carouge, femme de Jean-Baptiste Desgranges. Cette somme paraît très élevée, mais elle était comptée en assignats, monnaie révolutionnaire qui se dévaluait de jour en jour.

La citoyenne Jacqueline Payerne a déclaré ne savoir signer, mais des témoins le feront en son nom. Si elle ne savait signer, elle saura revendre des parcelles à des voisins qui ne pouvaient miser sur le tout. C'est ainsi que des anciens biens de la chapelle de Pesay pourront, par la suite, passer à des habitants du lieu comme les Rivillet et les Bellamy.

* * *

En supplément et en conséquence de cette évocation historique, nous nous permettons de signaler :

L'intérêt de cette propriété pour la commune de Lancy.

1. Le legs de Lunati et tout ce qui en a découlé a animé pendant un siècle l'histoire de Lancy.

2. Le sanctuaire que fit créer Lunati a donné naissance à un lieu-dit « La Chapelle » dont la signification n'est plus connue et dont la croix qui en marque l'ancienne position semble être une fantaisie.

3. La maison acquise par Lunati datait du XVIIe siècle en tout cas, si ce n'était pas avant. Nous avons dans le village deux ou trois bâtiments antérieurs. Mais la ferme de Saint-Georges et la maison Lunati sont aux deux extrémités de la commune, deux témoins très anciens. De plus, la maison du Bachet se trouve être la dernière couverte en tuiles courbes rappelant le caractère rural que Lancy eut pendant des siècles.

4. Cette maison ne sera plus que d'un petit volume lorsqu'elle aura été dégagée de ses adjonctions.

5. Cette propriété est à proximité de la zone protégée de la rivière Drize et en bordure d'un chemin entre de hautes futaies; elle s'appuie sur une région de villas. Il conviendrait de maintenir au clos Bellamy un caractère agreste. C'est même une « clé » pour la maintien du régime arborisé dans cet appendice sud de la commune de Lancy.

6. Une affectation pour la maison Bellamy ex Lunati, même rentable peut être trouvée, si on ne se hâte pas; mais il conviendrait que l'accès du jardin, lié avec les cheminements des rives de la Drize, puisse être profitable aux habitants du sud de la commune.

Pierre Bertrand

Maison de vacances « La Toison d'Or » à Gryon

Nous avisons les habitants de Lancy que nous avons acquis, à Gryon, une maison communale de vacances, identique à celle des Fleurettes à Leysin.

Celle-ci est destinée à des séjours de vacances, aux classes de neige et de classe vertes et, en juillet et août, aux colonies.

Gryon (1150 m d'altitude) jouit d'une situation privilégiée en toute saison. Cette coquette station climatique est bien ensoleillée et à l'abri des vents froids. C'est un centre de promenades et d'excursions, à proximité des forêts et des pâturages à la riche flore et face à un grandiose panorama alpestre. L'accès est facilité par une bonne route de montagne ou par le chemin de fer depuis Bex.

La pension « La Toison d'Or » est une spacieuse maison située près de la gare, disposant de 14 chambres, pouvant recevoir une soixantaine de personnes. Les chambres sont de un à trois lits, toutes avec eau courante chaude et froide, douche (sur l'étage). L'annexe est équipée de WC et douche par chambre. Salle de séjour et de TV à disposition, restauration soignée, ambiance familiale.

Pour permettre l'application de tarifs bon marché, les pensionnaires sont chargés de faire leur lit et de balayer leur chambre.

	Pension Annexe	
	Adultes	Enfants
Commune	Fr. 25.—	Fr. 30.—
Hors commune	Fr. 30.—	Fr. 35.—
Enfants de 3 à 15 ans	Fr. 16.—	Fr. 20.—
Enfants de moins de 3 ans	Fr. 8.—	Fr. 8.—
+ taxe de séjour		

Rappel des tarifs concernant la pension « Les Fleurettes » - Leysin :

Adultes Commune	Fr. 25.—
Hors commune	Fr. 30.—
Enfants de 3 à 15 ans	Fr. 16.—
Enfants de moins de 3 ans	Fr. 8.—
+ taxe de séjour	

Chalet « Las Laurelles » - Leysin	
(prix par appartement et par jour - sans pension)	
Appartement A - 4 lits	Fr. 25.—
Appartement B - 6 lits	Fr. 35.—
+ taxe de séjour	

Les bulletins d'inscription peuvent être retirés à la Mairie - Annexe I - téléphone 94 11 11 où tout renseignement complémentaire peut être obtenu.

La Mairie

Centres de loisirs et de rencontres de Carouge et de Lancy-Marignac

Le centre aéré c'est...

Pour les enfants qui ne peuvent partir en vacances tout l'été, nous vous proposons notre formule de centre aéré.

Les enfants partent le matin et reviennent le soir après une journée passée à la campagne dans les bois de Jussy où nous disposons d'un grand terrain. En pleine nature et sous la direction de moniteurs qualifiés, les enfants peuvent jouer librement ou participer à diverses activités (ateliers, jeux, etc.).

Selon les désirs, des promenades, des sorties à la piscine, des soirées avec les parents, des nuit sous la tente seront organisées.

Le terrain est équipé d'abris pour le soleil et la pluie. En cas de mauvais temps les enfants restent dans les centres où des activités sont prévues.

Des repas chauds sont apportés sur place pour le midi.

Nous voudrions attirer l'attention des parents sur le fait que nous tenons beaucoup à leur collaboration. Il est toujours possible de discuter avec les moniteurs ou les animateurs au départ ou au retour. Si l'un d'entre vous le désire, il sera le bienvenu pour passer une journée avec nous sur le terrain.

Le centre aéré se présente comme un complément utile aux colonies de vacances et aux vacances familiales. Il s'est révélé particulièrement bien adapté aux besoins de l'enfant qui apprécie l'ambiance des séjours et la liberté dont il peut jouir sur le terrain.

Renseignements pratiques

Les enfants s'inscrivent à la semaine, en aucun cas nous ne pouvons prendre des inscriptions à la journée.

Age d'admission : 6 à 12 ans.

Jours :	Tous les jours du lundi au vendredi.
Départ :	Centre de loisirs de Carouge, 31, rue Jacques-Grosselin 8 h. 00 Centre du Petit-Lancy, 11, chemin de l'Avenir, Villa Tacchini (face à l'école de la Caroline) 8 h. 00 Centre de Lancy-Marignac, 22, avenue Eugène-Lance 8 h. 10
Retour :	Centre de Lancy-Marignac 18 h. 00 Centre de Carouge 18 h. 10 Centre du Petit-Lancy 18 h. 10
Repas :	Des repas chauds sont fournis sur place. Les enfants apportent un pique-nique pour quatre heures et une gourde pleine de boisson.
Equipement :	Tenue permettant aux enfants de jouer sans soucis. Chapeau, anorak ou vêtement pour la pluie, sac, le tout marqué au nom de l'enfant.
Prix :	Fr. 60.- par semaine pour le premier enfant Fr. 50.- par semaine pour le deuxième enfant Fr. 40.- par semaine pour le troisième enfant Si une famille éprouve des difficultés pour payer ces montants, elle peut nous soumettre une demande de réduction. Dès réception de la fiche d'inscription vous recevrez une confirmation écrite et un bulletin de versement.
Absence :	Si, pour une raison quelconque, votre enfant ne pouvait venir, prière d'aviser le centre de départ entre 7 h. 30 et 8 h. Carouge 42 87 87 - Petit-Lancy 93 52 07 - Grand-Lancy 94 55 33).

LE TUBE DE L'ANNÉE

BARCO COLORRANGER est équipé du nouveau tube cathodique "precision in line", avec masque à fentes. Plus de réglage de convergence, rendement de détails égal sur la totalité de l'écran.

BARCO COLORRANGER le premier portable couleur, multinormes sans convertisseur (Pal + Secam)

- 16 touches électroniques "Sensor"
- 5 curseurs de réglage
- contrôle automatique des fréquences
- finition blanche ou marron, avec revêtement simili cuir et poignée rabattable
- en stock, livrable de suite
- dimensions: H 44 cm, L 65 cm, P 44 cm, poids 25 kg

PRIX NET Fr. 2490.— ou location Fr. 80.— par mois

SELECTION PERMANENTE DES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS MONDIALES

chaînes haute fidélité
chaînes compactes (dès Fr. 500.—)
enregistreurs à cassette
radios portatives
téléviseurs noir/blanc ou couleur (location)
magnétoscopes portables

(tous ces équipements sont en stock)

conseils techniques
installations
service après-vente
agent de Bang et Olufsen

Visitez notre magasin-exposition
ouverture: 9 h. - 12 h. et 13 h. 30 - 19 h. samedi 9 h. - 12 h.

TELECOLOR

28, chemin de la Vendée
Petit-Lancy - Tél. 92 41 26 / 92 39 02

Installations sanitaires et ferblanterie
Appareils ménagers

P. FORNARA

succ. de R. Passello

8-10, place du Marché
Téléphone 42 02 41
Travaux d'entretien et de réparations

CHEMISERIE - LINGERIE
Laine - BONNETERIE

J. Mayor

Centre commercial Caroll
1213 Petit-Lancy - Téléphone 92 30 89

Boulangerie-Pâtisserie

Pierre Maillard

Ses gâteaux aux noix

Tél. 92 20 87
38, route de Chancy Petit-Lancy

STOCKMAR Isolations S.A.

7, avenue des Morgines
1213 PETIT-LANCY
Téléphone (022) 92 87 52

Flury

Marbre - Granit

79, route de St-Georges
1213 Petit-Lancy Tél. 92 17 03

Entreprise générale du bâtiment
Maçonnerie

R.-C. SICILIA

10, ch. de l'Avenir - 1213 Petit-Lancy-Onex
Téléphone 92 30 45
CHEMINÉES DE SALON
FUMISTERIE INDUSTRIELLE

« Chatterie Nouvelle »

Mme M. PUGIN
ancienne assistante vétérinaire

Chaque chat, sa nourriture habituelle
Hygiène parfaite

Grands boxes chauffés et parcs

38, chemin des Pâquerettes Petit-Lancy
Tél. (022) 92 16 51

Louis SELLA

Gypserie - Peinture

Petite maçonnerie

Petit-Lancy Téléphone 92 52 72

Pour de la belle confection...

Kurel Modes
CENTRE COMMERCIAL LANCY-ONEX
92 67

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

A. Comtat

PETIT-LANCY

Téléphone 92 21 09 On porte à domicile

Charrière & Vaucher

Germain VAUCHER, succ.

Travaux publics ● Parcs et jardins

Bd Carl-Vogt 83 Téléphone 28 95 55

**BLANCHISSERIE DES ORMEAUX**

6, place des Ormeaux — Tél 92 30 44

A PARTIR DE 6 DRAPS Fr. 1.90 LE DRAP (simple)
NAPPES et CHEMISES repassage main
SERVICE TRÈS SOIGNÉ

Service à domicile

CAFÉ - RESTAURANT**L'ARQUEBUSE****Hermann Steiner**36, rue du Stand
Téléphone 29 08 98**FERBLANTERIE-PLOMBERIE**

Installations sanitaires

Fernand BARBEY

Chemin de l'Epargne 4

Petit-Lancy Tél. 92 17 12

CAFÉ-BRASSERIE**DES ORMEAUX**

M. PERRUCHOUD

Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62



Ponçage - Imprégnation

Traitement de tous sols - Tous nettoyages

Louis Gleyvod

1, avenue des Morgines - 1213 PETIT-LANCY

Téléphone 92 80 76

LE NANT-MANAN

CAFÉ-BRASSERIE

Route de Saint-Georges 55 Petit-Lancy
Téléphone 92 12 95

Spécialité de jambon à l'os

Nouveau propriétaire : R. Rienzo

Paul Veillard

Boulangerie - Pâtisserie

4, chemin Claire-Vue

Tél. 92 16 64

tél. 92 01 37
28, ch. de la vendée
1213 petit-lancy**Le centre aéré c'est...**Paiement :
Exclusivement au CCP 12-4526.
Dès réception de la lettre de confirmation.**Bulletin d'inscription**

Je soussigné inscrit mon/mes enfant(s)

Nom des parents :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

..... No postal

Tél. privé : Tél. prof. :

Mon/mes enfant(s) partira(ront) de

Carouge
Petit-Lancy
Grand-Lancy

Personne à contacter en cas d'urgence :

JUILLET 3 au 7 juillet
10 au 14 juillet
17 au 21 juillet
24 au 28 juillet AOÛT 31.7 au 4 août
7 au 11 août
14 au 18 août
21 au 25 août

(Faire une croix dans les cases correspondantes)

A retourner au

CENTRE MARIGNAC
28, avenue Eugène-Lance
1212 GRAND-LANCY**Groupe de mères de famille - Centre Marignac****COURS DE COUTURE**
(Salle du rez-de-chaussée)**PROGRAMME 1978-1979****1er trimestre :****LUNDI SOIR, de 20 à 22 heures,**
du 11 septembre au 11 décembre 1978
(lundi 23 octobre, vacances)
13 semaines à Fr. 5.— la leçon = Fr. 65.—**MERCREDI APRÈS-MIDI, de 14 à 16 heures,**
du 13 septembre au 13 décembre 1978
(mercredi 25 octobre, vacances)
13 semaines à Fr. 5.— la leçon = Fr. 65.—**2e trimestre :****LUNDI SOIR, du 8 janvier au 9 avril 1979**
(lundi 19 février, vacances)
13 semaines à Fr. 5.— la leçon = Fr. 65.—**MERCREDI APRÈS-MIDI,**
du 10 janvier au 11 avril 1979
(mercredi 21 février, vacances)
13 semaines à Fr. 5.— la leçon = Fr. 65.—**3e trimestre :****LUNDI SOIR, du 23 avril au 25 juin 1979**
(sauf 4 juin, Pentecôte)
9 semaines à Fr. 5.— la leçon = Fr. 45.—**MERCREDI APRÈS-MIDI,**
du 25 avril au 27 juin 1979
10 semaines à Fr. 5.— la leçon = Fr. 50.—

Possibilité de s'inscrire pour une leçon tous les 15 jours, donc à moitié prix.

Arrangements, transformations, vêtements d'enfants coupés dans vêtements adultes. On conseille les patrons « Burda ».

Carte de rabais 10% pour achats de tissus et mercerie c/o CONTIS - GRAND-PASSAGE - GRAS - MEIER.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, téléphoner au 94 11 06.

Mme GIROUD, professeur.

M. PITTET, responsable
11, route du Grand-Lancy
1212 Grand-Lancy**CENTRE MARIGNAC**Dès septembre, débutera un cours de
MACRAMÉ

Tout renseignement concernant cette nouvelle activité peut être pris auprès de la monitrice :

Mlle Thérèse Bill
79, route de Saint-Julien
Téléphone 42 53 91

ou au Centre Marignac.

Croix-Rouge genevoise

Le Service de soins infirmiers à domicile de la Croix-Rouge genevoise (SSID) contribue au maintien et à l'amélioration de la santé de la population par :

- des soins à domicile et ambulatoires sur ordre médical ;
- des soins préventifs pour aider à se maintenir en bonne santé et pour soutenir les patients qui choisissent de rester chez eux ;
- des visites aux mères et aux nourrissons dès leur sortie de maternité ou de clinique ;
- des consultations de bébés ;
- des traitements de réadaptation à la vie quotidienne ;
- une aide sur le plan médico-social en collaboration avec d'autres services.

Vous pouvez joindre les infirmières, Mme Marthe Roth et Mlle Danielle Borer, les jours ouvrables au

Centre médico-social de l'école des Palettes
téléphone 94 33 23, de 14 à 15 heures (le mercredi de 16 à 17 heures). En cas de non-réponse, téléphone 42 85 50.

— Soins ambulatoires : de 14 à 15 heures (mercredi de 16 à 17 heures).

— Consultations de bébés : jeudi de 15 à 17 h.

Communiqué :

Les deux infirmières du Service de soins infirmiers à domicile, Mlle A. Frommel et Mme J. Strach ont quitté Lancy dans le courant de l'automne après plusieurs années d'activité. Elles ont été remplacées par Mme M. Roth et Mlle D. Borer.



Cette année encore, nous avons le plaisir de féliciter la Lancéenne Denise Grosjean qui a remporté la Coupe des dames du Tour de France moto, épreuve difficile et parfois inhumaine : une étape de nuit, quatre courses en circuit dans des chemins de terre inondés, dans la pluie et le brouillard.

Au guidon de sa Honda, Denise Grosjean a été très à l'aise malgré une chute terrible. Elle a franchi les derniers 130 km avec une côte cassée, une commotion cérébrale et des ecchymoses. Quel cran !

L'origine du nom des rues...

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, seules deux agglomérations de chacune quelques maisons constituaient le Petit-Lancy, avec, en plus, de rares demeures et granges éparses sur le territoire. Il y avait le Petit-Lancy-Dessus et le Petit-Lancy-Dessous. Ce dernier s'était formé autour de la maison forte des anciens nobles de Lancy, comme dépendances, au bas de la rampe du Pont-Rouge où un plateau de planches franchissait la rivière l'Aire. Reconstitué, toujours en bois en 1855, ce pont fut peint en rouge par l'entrepreneur, si bien que le nom lui est resté et qu'on mettra la même couleur quand on établira un tablier de fer. Aujourd'hui, au même endroit, la rivière disparaît dans un canal.

Le petit-Lancy-Dessus, situé sur une sorte de promontoire en haut de la rampe du Pont-Rouge, portait également sur les cadastres du XVIIIe siècle une autre dénomination : En Saugy, lieu couvert de Saules qui était d'ailleurs habité par plusieurs familles Saugy. C'est au XIXe siècle qu'apparaît, pour ce promontoire, le nom de Vendée, sans qu'il n'y ait aucune relation historique avec des Vendéens. La commune de Chêne-Bourg a également une Vendée dans une situation topographique assez semblable à celle du Petit-Lancy-Dessus. Plusieurs étymologies peuvent être proposées sans que l'une ou l'autre soit plus certaine. Un lavandier est un laveur, un blanchisseur. Il lui faut une fontaine, et il y en avait une à la Vendée. L'oiseau lavandière est ainsi appelé pour ce qu'il est fort familier aux ruisseaux. Et il y avait là un nant, exutoire d'une carrière. En France, le départ

ment de la Vendée tient son nom d'une rivière. D'autre part ce mot peut provenir du latin vendemia, la vendange, et il y avait des vignes audessus du vallon de l'Aire, qui n'ont disparu que depuis le phylloxéra de 1914. D'ailleurs, le chemin qui serpente de la Vendée à l'ouest du Pont-Rouge s'appelle toujours le chemin des Vignes et son voisin a reçu l'appellation de la Ravine qui séparait deux parquets.

Au XVIIIe siècle, le chemin de la Vendée, auquel on accédait par ce qui est devenu la rampe du Pont-Rouge et par les Vieux-Chênes, était relié au Vieux-Chemin d'Onex, bordé également de chênes sur certains secteurs, en particulier au lieu-dit Pré-Monnard. Ce dernier nom n'a qu'un peu plus de cent ans d'existence. Il vient de ce qu'un nommé Monnard acheta une grande parcelle de terrains communaux, que la municipalité a pu récupérer plus tard, à moins bon compte !

Ce chemin Vendée-Onex était coupé par la Vi de Gueue que l'on a traduite en chemin du Gué, par une honte mal placée de la langue patoise. C'était un sentier presque rectiligne permettant, du château Lullin au Grand-Lancy, de descendre sur la rivière l'Aire, de la franchir sur des pierres, plus tard par une planche (et dès 1834 par une arche appareillée) pour aller sur les grandes étendues de communales du Petit-Lancy et de Saint-Georges.

Depuis quelques années, la large route du Banc-Bénit coupe, un peu en dessous de la crête, le chemin du Gué. Cette voie ne doit en rien son nom à une bénédiction religieuse. Le

banc en question, qui s'y trouve toujours et a même été doublé, fut le don personnel, terrain y compris, d'un maire de Lancy, Hyacinthe Bénit.

Sur environ 300 mètres, le chemin du Val-d'Aire est parallèle à celui du Gué. Il débouchait en 1909 sur celui de la Côte-d'Aire, aujourd'hui absorbé par la route du Banc-Bénit.

Au nord-ouest de la Vendée, la place des Ormeaux occupe l'emplacement d'une ancienne carrière comblée au début du présent siècle. Ce nom d'Ormeaux vient des arbres qui bordaient sur une certaine distance l'avenue rectiligne en direction de la ferme de Saint-Georges et du Rhône, avenue établie dans un but militaire contre Genève, pendant l'occupation de la Savoie par les armées de la révolution française. Ce qui reste de cette route a été appelé avenue Louis-Bertrand (1840-1923). Originaire de Carouge, il fut précepteur en Russie et vint s'établir à Lancy où il fut maire de 1896 à 1923. Philologue et mathématicien, il sera directeur du Collège de Genève jusqu'en 1918, également député au Grand Conseil et délégué au synode national catholique-chrétien de la Suisse.

La construction du pont de Saint-Georges sur l'Arve (1884) a entraîné l'établissement de la route de Chancy et sa bifurcation, la route de Saint-Georges, en bordure de laquelle la Ville de Genève établit son cimetière en 1880, et les Exercices de l'Arquebuse et Navigation leur stand de tir en 1899. C'est le départ du morcellement du plateau du Petit-Lancy-Saint-Georges.

(à suivre)

Clarence Coiffure**Biostétique - Parfumerie****Salon UNISEX**

Coupe MESSIEURS

**BOULANGERIE - PATISSERIE
CONFISERIE**

Les fils de

Sur commande : gâteaux d'anniversaire, canapés, petits fours etc

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MARBRERIE

E. BAUQUIS

MAISON FONDÉE EN 1883

18, AVENUE DU CIMETIÈRE
(en face du cimetière)

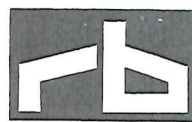
1213 PETIT-LANCY

TÉLÉPHONE (022) 92 15 69

MARBRE



GRANIT

Installations thermiques
Etudes - Devis - Réalisations
Chauffages centraux
Production d'eau chaude
Equiperment pour le mazout**Roger BOSSON**

Service rapide de réparations

Bureau : 2, boulevard Saint-Georges
1211 Genève 8
Téléphone 022/25 83 13

La quinzaine de Lancy

Des promoteurs, oui, des promoteurs d'une réforme. Pour la première fois, ils rompent les habitudes et ne construisent pas sur des cha-pelles. Ils unissent tous les groupements de Lancy dans un bel élan d'enthousiasme pour célébrer leur 75e anniversaire.

Le mercredi 17 mai, la fête commençait officiellement. Un conseiller d'Etat, Alain Borner toujours présent et ouvert à tous les problèmes, les conseillers administratifs, des conseillers municipaux qui soutiennent l'entreprise et tous ceux qui œuvrent au cours de cette quinzaine étaient invités à un apéritif à la salle communale du Grand-Lancy.

André Bisang, le président, souhaite la bienvenue à tous et présente le programme, un programme commun aux quatre coins de la commune et aux divers groupements sans souci du lieu géographique de telle ou telle association.

C'est nouveau, c'est bien. Souhaitons que ce ne soit qu'une première étape.

Peu à peu, comme grandit et se forme un enfant, Lancy ne sera plus seulement une cité dortoir comme elle fut dénommée par certains ces dernières années.

Le béton existe, il représente des logements. Mais qu'il fait beau au printemps quand les arbres fleurissent, que les derniers plantés offrent leurs fleurs, leurs feuillages vert-tendre et leurs senteurs, à tous ceux qui savent voir, sentir et retirer du bonheur de ces dons tout simples de la nature. C'est aussi un art de vivre. Merci aux Intérêts du Grand-Lancy d'avoir voulu cultiver cet art de vivre par l'amitié parmi tous les Lancéens.

Edith Eardley

Chers Lancéens

LA PAROISSE PROTESTANTE DU PETIT-LANCY

organisera une fête avec grande vente

le samedi 30 septembre 1978, de 9 heures à 23 heures

Les personnes qui pourraient contribuer à cette action en apportant des objets de toutes sortes chez M. PFISTER, 24, route de Chancy, sont remerciées chaleureusement d'avance.

Et rendez-vous à tous le 30 septembre 1978 - Salle communale du Petit-Lancy

Le comité de la vente

Cœur d'enfants de l'école des Palettes

LA MUSIQUE...

... elle nous envahit, on en a les oreilles si pleines, qu'on n'y prête plus guère attention. La radio et la télévision nous en inondent, nous imposant tous les genres... et combien d'entre nous ont le courage de quitter leur fauteuil pour « tourner le bouton », ou changer de poste ?

Quelle est la part d'activité musicale prise par les auditeurs ?

Et nos enfants ? Auraient-ils envie de participer, de FAIRE leur musique ?

Certainement ! Mais comment ?

La musique active doit-elle rester l'apanage de ceux qui ont le temps, et surtout les moyens, de prendre des leçons privées, de pratiquer un instrument ? Nous ne le pensons pas.

Mais, d'autre part, existe-t-il, en plus du sport, de l'école, de la famille, des copains, un quelconque besoin, une petite envie de prendre part à une activité musicale, et de s'y engager ?

A ces questions pessimistes, les élèves de 4e, 5e et 6e de l'école des Palettes ont répondu « oui » de grand cœur, et septante d'entre eux se sont engagés à participer régulièrement aux activités du cœur d'enfants des Palettes. Seuls un ou deux se sont désistés en cours d'année scolaire.

Les autres auront découvert (ou retrouvé)...

... la joie de chanter ensemble

... la joie de maîtriser sa voix

... la joie de surmonter des difficultés.

Certains ont été surpris et intéressés par les effets de la musique à plusieurs voix.

Ils ne nous l'ont pas dit, mais nous l'avons ressenti lors de chaque répétition, nous l'avons lu sur leur visage, ils nous l'ont prouvé par la fraîcheur qu'il apportaient chaque mercredi...

Et que vous dire de leur fierté lorsqu'ils ont pu présenter le fruit de leur travail devant des publics toujours chaleureux ? A Noël, nous avons chanté pour la fête du groupe ATA (Appui au Troisième Age), et pour les aînés du Grand-Lancy ; en mai, sortie à l'Hôpital de gériatrie, « concerts » pour les aînés du Petit-Lancy, et lors de la Quinzaine Lancéenne au centre Marignac. En juin, nous clôturerons l'année scolaire par trois spectacles, en collaboration avec la maîtresse de rythmique, Mme Cajka, qui présentera quelques rondes dansées par des élèves de 4e. Une des séances sera réservée aux parents, les deux autres aux classes enfantines et primaires de l'école.

Que tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont apporté leur aide se trouvent ici remerciés :

- les enfants, pour leur enthousiasme,
- leurs parents, qui nous ont transportés lors des sorties,
- nos collègues, pour leur compréhension et leur soutien,
- M. Girod, inspecteur de chant, pour ses excellents conseils.

Ils ne nous reste plus qu'à nous réjouir de reprendre cette activité l'an prochain.

Gilbert Maillard - Didier Poulin
p.a. Ecole des Palettes
1212 Grand-Lancy 1

Samaritains de Lancy

Notre section a une année et nous comptons une vingtaine de membres actifs. Nos réunions mensuelles ont lieu le premier lundi de chaque mois dans les locaux de la protection civile de l'école en Sauvy. Lors de notre dernière réunion, nous avons visité la piscine de Lancy, en compagnie de M. J.P. Rey (de la protection civile) et de M. Mermoud (chef gardien). Ceci pour la bonne raison que notre section ainsi que celles d'Onex et de Plan-les-Ouates assureront les premiers secours de la piscine dès le début du mois de juin jusqu'à la fin août. Notre section a effectué son premier service lors de la kermesse de Lancy et cela s'est très bien déroulé.

Notre section donnera un cours de samaritains qui débutera le mercredi 13 septembre à 20 h. 30 au local de la protection civile à l'école en Sauvy.

Chef de cours : Mme J. Badet, monitrice, téléphone 92 60 95.

Direction médicale : Dr P. Boggio et Dr J. Compere.

Renseignements et inscriptions :
Mme Ceschini, téléphone 94 26 87.

Le comité :

- Mme E. Stouder, présidente
- Mme D. Demierre, vice-présidente
- Mme D. Borel, trésorière
- Mme J. Ceschini, secrétaire
- Mme M. Bouchardi, Chef-matériel
- Mme R.-M. Bosson, Aide-matériel
- Mme E. Mesot, assesseur
- Mme J. Badet, monitrice

Tirage de la loterie de la quinzaine Lancéenne

Les numéros suivants gagnent :

1261 2 croisières « l'Africaine » de Marseille à Dakar

1983 2 voyages Genève-Nice en car

2378 1 billet d'avion Genève-Zurich et retour

1672 1 réveil de voyage

1575 1 montre électronique

1197 1 Vreneli

2080 1 Vreneli

2035 1 bon de 80 francs, au restaurant

1234 1 livre sur les voitures

2358 des papillons encadrés

1187, 2585, 1036, 1455, 2054, 1597, 1813, 2615, 1093 et 1747

sac de voyage ou parfum ou bons de lavage.

Lots à retirer au bureau des gardes municipaux, route du Grand-Lancy 58, GRAND-LANCY.

Seule la liste officielle fait foi.

Informations

Service médico-social

Pour mieux répondre aux appels de plus en plus nombreux et cerner les besoins existants, le Service s'est attaché à la collaboration de Mlle Nicole Humbert-Droz, assistante-sociale, depuis décembre 1977.

Vacances des Aînés

Nous rappelons que, comme les années précédente, des vacances pour les Aînés de 70 ans et plus, seront organisées en septembre à la Maison des Fleurettes, à Leysin.

Au cas où vous n'auriez pas reçu de convocation personnelle, vous pouvez vous adresser au Service médico-social de la Mairie.

Cafétéria des Palettes

35, chemin des Palettes, rez-de-chaussée

Depuis quelques semaines, un lieu de rencontres est ouvert aux Aînés du Grand-Lancy.

C'est avec plaisir que les dames qui animent cette cafétéria vous accueilleront les mercredis et vendredis de 15 h. à 17 h.

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens peuvent s'adresser au Service médico-social de la Mairie.

Cependant, ces locaux seront fermés en juillet et en août.

Aides ménagères pour le 3e âge

Nous vous rappelons à vous, personnes du 3e âge, qui ne pouvez plus entretenir seule votre ménage, que vous avez la possibilité de vous faire aider, quelques heures par semaine.

En effet, il existe un service d'Aides ménagères, qui vous est spécialement destiné, pour vous aider à rester le plus longtemps possible chez vous.

Ces aides ménagères vous aident à faire le ménage, les courses, à préparer un repas, à entretenir le linge, toutes tâches qui peuvent poser des problèmes aux personnes qui n'ont plus 20 ans.

Le salaire des aides ménagères est calculé en fonction de vos ressources financières. Vous pouvez donc vous adresser sans réticence au Service médico-social de la Mairie, si vous avez besoin d'une aide ménagère.

Piscine de Lancy

Avenue Eugène-Lance 30 - Téléphone 94 22 11

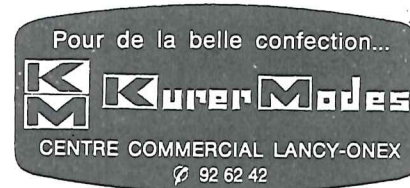
Heures d'ouverture :

mai, juin, juillet, août et septembre : de 9 à 20 h. Possibilité de rejoindre directement le grand bassin depuis les vestiaires chauffés par un couloir d'eau. De ce fait, les nageurs peuvent se baigner par n'importe quel temps. Réduction de prix dès 17 heures. Snack à disposition. Ecole de natation.

SERRURERIE André VOLPE

Route du Grand-Lancy 54
1212 Grand-Lancy
Téléphone 94 28 77

Bernard Bodmer Horticulteur-Fleuriste

PETIT-LANCY - Saint-Georges
Téléphone 92 17 20 - Appartement 92 98 77
Livraison à domicilecafé - restaurant - snack
Gérance : A. ALBRIEUX76, route de Chancy - ONEX - Téléphone 93 68 18
PARKING PRIVÉ - PETANQUE

Pour de la belle confection...

CENTRE COMMERCIAL LANCY-ONEX
92 62 42

MARBRERIE - SCULPTURE

M. GAILLOUD
Diplômé à l'Exposition Internationale
de 1938
Maison fondée en 1927

JEAN MORET-GAILLOUD succ.

Route de Saint-Georges 75
1213 PETIT-LANCY - GENÈVE
Tél. 022/92 16 24

(Anciennement Vachoux)

88, route de Saint-Georges
1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 25 28

Charles BERTOLINI

PAPIER-PEINT - PEINTURE

1, avenue des Morgines
Téléphone 92 51 44

Cordonnerie

LANCY-PARC

Ultra-moderne

Réparations soignées - Prix modérés

Parcage facile

A. BROYE
Téléphone 92 61 58Schweizerische Krankenkasse Helvetia
Société suisse de secours mutuels Helvétia
Società svizzera di mutuo soccorso Elvezia

DANS VOTRE QUARTIER

LA BOITE A IMAGES

LA NEUCHATELOISE

Compagnie suisse
d'Assurances générales

AGENT GÉNÉRAL

Lucien ORELLI

18, Terraillet

1204 GENÈVE

Restaurant Le Marignac

M. et Mme Henri COTTET

32, avenue Eugène-Lance
GRAND-LANCY
Tél. 022/94 04 24

Une cuisine soignée dans un beau
cadre de verdure et de tranquillité.
Salles et salons pour vos repas d'affaires et fêtes de familles.

Transport

Accidents

Responsabilité
civile

Véhicules
à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage
incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux
et fourrures

Machines

Vie

Pour toutes vos

assurances

adressez-vous à

notre collaborateur :

Humbert PIROTTA

11, av. Morgines
1213 Petit-Lancy
Tél. privé 92 01 49
prof. 21 03 11

F.C. Grand-Lancy

Pour sa première saison en 2e ligue, l'équipe fanion du F.C. Grand-Lancy a surpris même ses plus chauds supporters en terminant le championnat au 5e rang. Ce résultat est tout à l'honneur de l'entraîneur Jean-Claude Mermoud et des garçons formant le contingent de cette équipe. La majorité de ces joueurs provient de la section juniors du club. Le travail entrepris depuis cinq ans et mettant l'effort sur la formation des jeunes commence à porter ses fruits. Pour les autres équipes du club, au nombre de 16, bien que tous les championnats ne soient pas terminés, le bilan d'ensemble peut être considéré comme très encourageant.

Dimanche 28 mai, dans le cadre de la Quinzaine Lancéenne, a eu lieu notre traditionnel tournoi de juniors E. Nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette manifestation qui s'est déroulée par un temps idéal et a été suivie par un nombreux public. Elle fut rehaussée par la présence du joueur de l'équipe suisse, le Servettien Bertine Barberis, assailli par les quémandeurs d'autographes, tâche à laquelle il se prêta de bonne grâce. Ce sympathique joueur, qui dota généreusement notre planche de prix et donna le coup d'envoi de la finale opposant Forward de Morges au F.C. Grand-Lancy, nous disait tout le plaisir qu'il prenait à voir évoluer ces gamins de 9 à 11 ans pour qui seul compte le jeu exempt de tout calcul et « combines ». Il fut également intéressé par la bonne qualité du jeu présenté et par la condition physique des joueurs. Cette finale vit la victoire du F.C.

Grand-Lancy (1 à 0) qui remporta ainsi le tournoi et s'adjugea définitivement le challenge A. Bernasconi.

Le classement final fut le suivant :

1. Grand-Lancy F.C.
2. Forward-Morges
3. Plan-les-Ouates
4. Stade Nyonnais
5. Compesières
6. Etoile Espagnole
7. Onex
8. Crans
9. Puplinge
10. Lancy-Sports
11. Versoix
12. Perly

Le prix de bonne tenue revint au F.C. Compesières.

Le meilleur buteur fut Talo Ortiz du F.C. Grand-Lancy.

Le plus jeune joueur, Antonino Sofia, né le 26.12.1969, d'Etoile Espagnole.

A l'issue de cette fête du foot-ball, il ne nous reste plus qu'à donner, à tous les amateurs de ce sport, rendez-vous cet automne autour des terrains.

C.G.

L'électricité

et ses applications

Léon Grodwohl & Cie

Concessionnaire du Service de
l'Electricité et du Téléphone

39, bd Georges-Favon 1204 Genève
Téléphone 24 06 78

ENSEIGNES DECORA

DÉCORATION

MICHEL CHILLIER

5, rue Bergalone

Tél. 21 13 14

GENÈVE

Camille Lorenzini

MENUISERIE - AGENCEMENTS

61, avenue des Communes-Réunies

Grand-Lancy - Tél. 94 15 01

circulaires
stencils
photocopies
imprimés
adressage

PHOTOCOPIES + OFFSET

POT

78, Communes-Réunies
Grand-Lancy ☎ 39 36 77



Téléphone 28 57 60

eu

ESCHLER-URANIA

« Urania Shop »

TOUT POUR VOTRE VOITURE

Ouvert le samedi matin

7, route de Saint-Julien
Tél. 43 64 05
31/33, rue des Deux-Ponts
Téléphone 29 52 52

Radio - Stéréo - Cassettes - Batteries
Porte-bagages - Housses - Tapis, etc.

Robert
dentand
Teinturier

GRAND-LANCY

Tél. 94 23 26

Brasserie - Restaurant

EUROPRAILLE

64, avenue Eugène-Lance
Grand-Lancy - Téléphone 94 70 40

SALLE DE SOCIÉTÉ
Ouvert le dimanche

M. et Mme Cottier

PAPETERIE
FOURNITURES DE BUREAU
J. FRUTIGER

1212 Grand-Lancy
5, place du 1^{er}-Août Tél. 94 61 20

Transport de sable
et gravier

Ch. MARTIN

Rte du Pont-Butin 51 b

Tél. 92 16 23

CAFÉ-RESTAURANT DU CARREFOUR

Téléphone 94 23 16
2, av. des Communes-Réunies Grand-Lancy

ses spécialités
ses filets de perche au poivre vert
sa viande de première qualité
son fameux plat du jour

Salle pour banquets

Gymnastique féminine de Lancy

Nos leçons reprendront en août 1978, dès le 28 et nous nous permettons de communiquer aux habitantes de Lancy qu'elles ont la possibilité de pratiquer la gymnastique au sein de notre section où elles ont à disposition divers groupes.

Voici l'horaire pour la reprise :

Pupillettes :

Programme varié comprenant gymnastique, engins, jeux, etc., les mercredis à la salle de gymnastique Caroline.

Années de naissance :

1971-1972, év. 73 de 17 h. 45 à 19 h. 00
1968-1969-1970 de 17 h. 45 à 19 h. 15
1965-1966-1967 de 19 h. 00 à 20 h. 15

Actives :

Même genre de programme adapté à des jeunes filles dès 14 ans, à la salle de gymnastique du Grand-Lancy, en face de la Mairie, de 20 h. 30 à 22 h. 00, le mercredi soir.

Renseignements et inscriptions pour ces deux groupes chez Mlle Doris Hopfgartner, téléphone 92 80 54.

Dames :

Programme varié à la portée de toutes les dames, les mercredis soirs de 20 h. 30 à 22 h. 00, à la salle de gymnastique « En Sauvay ». Inscriptions sur place dès la reprise des cours le 30.8.78.

Gymnastique enfantine :

Nouveau groupe destiné aux fillettes et garçons de 4 à 6 ans, les mercredis de 16 h. 45 à 17 h. 45, à la salle de la Caroline.

Groupes spécialisés :

Gymnastique artistique, gymnastique aux agrès et gymnastique rythmique sportive. Différents jours.

Renseignements auprès de Mme C. Grunenwald, téléphone 96 06 88, pour gymnastique enfantine et groupes spécialisés.

C.G.

Bilan du Lancy VBC

Toutes les compétitions de volley-ball de la saison 1977-78 sont depuis longtemps terminées ; les équipes victorieuses et reléguées sont connues ; malgré tout, avant d'établir le bilan du Lancy V.B.C., je vais continuer d'introduire les gestes élémentaires de ce sport afin de préparer la saison prochaine pour les spectateurs et les joueurs. Après le service, je vais parler de la récupération de ce service, mais ces considérations sont également valables en ce qui concerne la récupération d'un smash effectué par l'équipe adverse.

La réception :

Ce geste a une importance primordiale pour la réussite de la phase de jeu prévue par la formation qui effectue cette réception, car cette équipe devra orienter sa tactique selon la manière dont cette réception aura été effectuée. Bien réussie, l'équipe aura une plus grande facilité pour construire une action qui mettra les adversaires en difficulté. Au contraire, si la réception est mauvaise, les joueurs devront « sauver » le ballon et la suite de l'action de jeu ne menacera pas l'équipe opposée. Evidemment, si cette réception est nulle, l'équipe adverse marque un point ou prend le service ; mais ce cas est relativement rare quand les formations

qui s'affrontent appartiennent à la même catégorie de jeu. Cette réception est effectuée de deux manières différentes, soit en effectuant une pause avec les deux mains au-dessus de la tête ; un geste très connu que les profanes associent toujours avec le terme volley-ball. Mais compte tenu des règles gouvernant la pratique de ce sport au sujet de la touche de balle, il est presque impossible de réaliser ce mouvement sans effectuer une faute quand le ballon a été lancé avec force et vitesse en suivant une trajectoire tendue. Il faut donc recourir à la manchette.

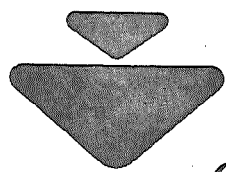
La manchette est un geste spécifique qui date d'une quinzaine d'années et qui a été créé par les Japonais, mais il est devenu le seul moyen de réceptionner correctement un service ou une attaque. Pour effectuer ce mouvement, le joueur écarte les jambes, tend au maximum les bras en se tenant les mains, son corps étant fléchi le plus possible ; le contact avec le ballon a lieu sur les avant-bras. Les jambes servent d'amortisseurs alors que les bras servent à diriger le ballon où le joueur le désire. Avec de l'expérience, les joueurs effectuent des manchettes en position de déséquilibre, soit en roulant de côté, soit en plongeant en avant, le ballon étant repris avec un ou deux bras ; c'est la défense « volante », très, très spectaculaire.

GARAGE ODIER

Pompes Funèbres Générales S.A.

Roch & Cie

Agence immobilière
Place du Molard 3
1204 Genève - Tél. 21 70 11



Tokalon

Cosmétique de haute qualité

Eric Maurer

Ebénisterie - Agencements

Chemin du 1er-Août 5 - Téléphone 94 50 70
1212 Grand-Lancy - Genève

Télévision Secours

Dépannage rapide
Sonorisation
Abonnement réparations

Domnik LAUPER

Téléphone 57 33 30
250, route de Bernex - 1233 BERNEX

Equipements électrique, électronique et diesel
des automobiles

Marc Millet S.A.

47, rue Prévost-Martin
GENÈVE

Tél. 29 86 66 et 29 86 67

Services Bosch, Scintilla, Lesto
Blaupunkt, Duco-France, Zenith

BOULANGERIE - PATISSERIE

J. Terrier

Tea-room

Téléphone 94 26 23

Route du Grand-Lancy Grand-Lancy

SALON DE COIFFURE

Ugo TOLFO

Etoile-Palettes
Téléphone 94 00 62

Ouvert sans interruption — Fermé le lundi

GARAGE JAUSSE

Automobiles neuves et occasions

Vente - Achat - Echanges - Facilités

Tél. 94 50 11 - 94 50 12 - 94 50 13

1, route du Grand-Lancy
25, avenue Curé-Baud - Grand-Lancy

J.C. BOIMOND

Révision de moteurs
Autos - Motos

ALÉSAGES - PLANAGES

26, rue du Vieux-Billard
Tél. 28 90 20

LOUIS FLORY

PNEUS DE TOUTES MARQUES

29, av. du Mail Genève

Tél. 28 35 60

En conclusion, une réception réussie est synonyme d'une phase de jeu bien construite et bien réalisée.

Prochain article : la passe.

Il est temps de faire un bilan de la saison écoulée en ce qui concerne le Lancy Volley-Ball Club. En commençant par les événements passifs :

— Après deux saisons passées en 1re ligue nationale, la première équipe féminine a dû quitter cette catégorie de jeu. A égalité de points avec une formation lausannoise, elle est reléguée à cause de son set-averagage défavorable. Toute l'équipe va se mettre au travail afin de retrouver, au plus vite, la place qui est la sienne.

— Un match forfait enregistré par l'équipe masculine junior par manque d'effectifs.

Passons aux événements positifs :

— La seconde équipe féminine, ainsi que les deux formations masculines se sont maintenues dans leur catégorie respectivement sans connaître trop de difficultés. Chez les juniors, les garçons terminent 4e sur 9 après avoir vaincu les deux premiers du classement final mais après avoir perdu un match forfait ; ils auraient pu faire mieux et finir à une meilleure place encore.

— Les filles terminent 3e sur 12 et c'est tout à leur honneur. Mais le fait marquant, pour le Lancy V.B.C., cette dernière saison, c'est la magnifique prestation des équipes féminines cadettes (filles nées en 1961 et plus jeunes), dirigées par un entraîneur très qualifié : M. V. Polasek ; une des équipes terminant championne genevoise, elle a pu participer au championnat suisse à Berne où elle a dû s'incliner devant des formations plus expérimentées mais légèrement plus âgées. Tous les espoirs leur sont donc permis pour les saisons à venir. Ces performances sont liées à l'inscription dans le club pendant la saison écoulée de nombreuses filles, ce dont je me félicite.

C'est un véritable appel que je lance à tous les jeunes, intéressés par le volley-ball, pour qu'ils soient nombreux à la reprise des entraînements en septembre, et cela surtout chez les garçons qui manquent cruellement d'effectifs, les juniors présents devant bientôt quitter cette catégorie de jeu pour raison d'âge. Il est absolument nécessaire que des jeunes « se présentent » nombreux, afin que les entraîneurs puissent effectuer un travail valable et en profondeur. Venez nombreux, les portes sont grandes ouvertes !

Pour tous renseignements, s'adresser à :
J.-J. von Däniker, 4, chemin de la Caroline,
1213 Petit-Lancy, téléphone 92 90 59.

Présentation des comptes de l'exercice 1977

La valeur du centime additionnel 1977, communiquée par le Département des finances et contributions, s'est élevée à Fr. 274 898.95, alors que nous l'avions budgétée à Fr. 303 100.—, d'où un manco de Fr. 28 201.05 x 52 centimes = Fr. 1 466 454.— sur le total.

Pour 1978, cette valeur a été estimée à Fr. 290 000.—, d'où un manque de Fr. 785 254.— si elle ne variait pas.

Ce résultat doit encore nous rendre plus prudents dans les années à venir, période pendant laquelle les répercussions de la récession se feront encore sentir.

Au vu des prévisions du Département des finances pour le budget 1978 et lors de l'établissement de la situation des grands travaux en octobre 1977, nous avons déjà indiqué que l'attribution spéciale de Fr. 1 500 000.— à la réserve ne pourrait éventuellement pas être effectuée. Or, nous sommes heureux de relever que malgré la diminution de la valeur de notre centime, il a tout de même été possible de virer Fr. 850 000.— aux grands travaux, en plus de la contre-valeur de 8 centimes budgétée.

A la demande du Département de l'intérieur et de l'Agriculture, une nouvelle présentation de la situation au 31 décembre se trouve à l'annexe IV. Dès cette année, le solde du compte de réserve figurant au passif a, à l'actif, un compte de trésorerie correspondant, comme il en avait été décidé lors de la séance du Conseil municipal de 15 juin 1977.

Le total des grands travaux exécutés à ce jour, depuis 1965, se monte à Fr. 1 06 935 000.—, sur lesquels Fr. 46 055 000.— ont été financés par des emprunts, le solde, soit Fr. 60 880 000.— ayant été assuré par des subventions, taxes et par le budget ordinaire.

Les réalisations en cours au 31 décembre 1977 s'élèvent à Fr. 12 104 000.—.

Dettes publiques

La dette publique a été amortie de Fr. 1 457 600.— pour s'élever à fin 1977 à Fr. 39 834 000.—, ce qui représente par habitant (23 386) Fr. 1 703.— contre Fr. 1 742.— en 1976.

Comptes d'exploitation

Quant à nos divers comptes d'exploitation, ils appellent les remarques suivantes :

Maison de vacances « Les Fleurettes » et chalet « Les Laurettes », à Leysin

Nous relevons une légère baisse de fréquentation, ce qui a pour effet d'augmenter le déficit en ce qui concerne « Les Fleurettes ». Nous pensons cependant inopportuniste d'augmenter les tarifs, désirant maintenir des prix accessibles à tous en cette période que nous connaissons.

Foyer pour personnes âgées

Par rapport à l'an passé, il ressort de ce compte un déficit légèrement supérieur, dû à

l'augmentation des frais courants et du fait que cette institution a été exploitée toute l'année, ce qui n'était pas le cas en 1976.

Piscine

Vu les conditions atmosphériques très perturbées en 1977, la fréquentation de notre piscine a enregistré une importante baisse. Par conséquent, une nette augmentation du déficit est à remarquer. Néanmoins, il nous est difficile d'envisager une hausse des tarifs, considérant que cette installation doit être accessible à tous. Il faut également reconnaître qu'au point de vue utilisation, par rapport à d'autres sports, c'est de loin celle qui rencontre le plus de succès.

Restaurants scolaires

Déficit inférieur par rapport à 1976, du fait que la subvention de la Fédération nous a été versée en 1977 pour les deux années.

Bâtiments locatifs

D'une manière générale, nous constatons une diminution du résultat financier des immeubles locatifs.

Au sujet des comptes d'exploitation des immeubles communaux, nos services préparent actuellement un rapport complet, comme cela a été fait en décembre 1976.

Ces comptes seront examinés lors d'une séance spéciale de la Commission des finances, qui ne traitera que de cet objet.

Au vu de ces diverses considérations, la situation exposée démontre que certaines restrictions seront nécessaires dans le but de compresser les dépenses.

Pendant les années de haute conjoncture, nous avons bénéficié de certaines possibilités, dont notre population a pu profiter, ce qui nous a toujours réjouis. Aujourd'hui, comme dans le secteur privé, nous devons modérer nos projets ou les reporter selon les besoins, en veillant à une répartition la plus équitable possible.

Notre tâche ne sera pas facile, d'autant plus que nous serons, selon les prévisions, peut-être privés d'une partie des subventions tant cantonales que fédérales, que nous escomptions.

Sachant pouvoir compter sur la compréhension de tous, nous souhaitons de tout cœur que la situation financière de notre Commune continue à assurer à toute notre population les services qu'elle attend de notre Municipalité. En conjuguant nos efforts, nos actions pourront se poursuivre, dans la confiance et la sérénité, pour le bien de chacun.

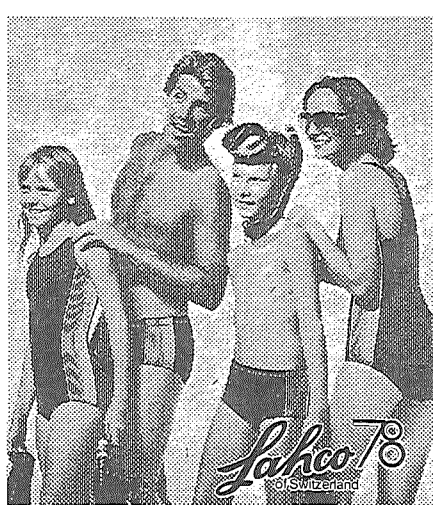
11 mai 1978.

Alphonse Bernasconi, Maire

Le Conseil municipal, dans sa séance du 29 mai 1978, a approuvé ces comptes et donné décharge avec remerciements.

collection de bain 78

Bikinis, Lahco, Le Huit,
Costumes de bain de compétition
Bonnets de bain



SCHICKLI SPORTS

59, rte du Grand-Lancy

Téléphone 94 86 79

INSTALLATIONS SANITAIRES Ferblanterie

MAULINI - PRINI

Route du Grand-Lancy 47
Tél. 94 50 75
Grand-Lancy

Maillard

ENSEIGNES

SÉRIGRAPHIE
DÉCORATION

Route du Grand-Lancy 59
1212 Grand-Lancy
Tél. 94 82 50

Jean-Pierre TADDEO

ENTREPRISE COUVERTURES
BÂTIMENTS

Rue Charles-Cusin 2
Tél. 31 56 46

Confignon - Tél. 94 05 30

TELECTRO

ENTREPRISE ELECTRIQUE

Joseph W. Parth

Téléphone (022) 94 22 44
Avenue Eugène-Lance 72
1212 GRAND-LANCY

Teinturerie blanchisserie des Palettes

25, chemin des Palettes
1212 Grand-Lancy - Tél. 94 82 26

H. PREM - Travail soigné

- HOMÉOPATHIE
- GEMMOTHÉRAPIE
- ORGANOTHÉRAPIE
- SÉROTHÉRAPIE

DES SPÉCIALITÉS DE LA

PHARMACIE DU GRAND-LANCY

J.-M. et M.-J. Nissolle

Route du Grand-Lancy 70
1212 GRAND-LANCY - Genève
Tél. (022) 94 31 80 et 94 35 40

BOUCHERIE-CHARCUTERIE DE LA MAIRIE

Gilbert Reymond

Route du Grand-Lancy 46
Téléphone 94 25 40
GRAND-LANCY

Pour de la belle confection...

Kuper Modes

CENTRE COMMERCIAL LANCY-ONEX
32 62 42



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Un apport dynamique
au service
de chacun



Agence de Lancy-Palettes
86, avenue des Communes-Réunies
Tél. (022) 94 81 22

CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS CHRÉTIENNE SOCIALE SUISSE

Section de Lancy

Bureau:

Centre Commercial de Tivoli
Chemin du Fief-de-Chapitre

Tél. 93 34 51
1213 Petit-Lancy
Trolleybus ligne 22 (arrêt Fief-de-Chapitre)

DÉMÉNAGEMENTS ODIER

Garde-meubles — Demandez-nous un devis — Prix et qualité imbattables

Téléphone 93 55 11

**Edouard Brun
& Cie**

Règle
Vente et achat
d'immeubles, villas,
et appartements
Conseil immobilier
Placements
hypothécaires

tél. 35.19.60
7, rue Versonnex

PHARMACIE NOYER

A. et M. NOYER, pharmaciens

Chemin des Palettes 3
GRAND-LANCY

Tél. 94 67 22

Livraisons à domicile

ELWE

N'oubliez pas!

est dans votre commune
au 3, chemin des Pontets, GRAND-LANCY

LES MEUBLES RÉPUTÉS DANS TOUTE LA SUISSE

Pour le domicile privé et pour le bureau

Venez visiter notre exposition

Téléphone 94 80 74

Cyclo-Lancy

Le soleil qui réapparaît nous incite à remonter sur nos vélos et la saison du Cyclo-Lancy est repartie d'un bon pied, dès le mois de mars. Ce n'est pas moins d'une vingtaine de cyclistes, hommes et femmes, qui se présentèrent au Café Chappuis, encouragés par un soleil printanier, pour nos premières sorties dans le canton.

Le dimanche 9 avril, le Cyclo-Lancy a organisé son presque « traditionnel » Brevet de 50 km, qui a remporté un vif succès. Le temps clémente a incité 280 cyclistes à enfourcher leur « petite reine » et à boucler le parcours vallonné tracé dans la campagne genevoise.

Depuis sa création, il y a trois ans, notre section n'a cessé d'accroître son effectif et nous espérons encore cette année que d'autres cyclistes solitaires se joindront à nous... Chacun peut en effet trouver ce qui lui convient dans nos différents groupes :

A : cyclistes rapides et endurants (parcours pouvant compter plus de 100 km).

B : cyclistes moyens (entre 50 et 100 km).

C : promeneurs (30-40 km à allure modérée).

« Minimes » : enfants de 10 à 15 ans (20-30 km).

... et par-dessus tout une franche camaraderie...

Les dames ne sont pas oubliées : on les trouve dans les groupes B et C, ... alors n'hésitez pas, mesdames et mesdemoiselles !

Notre comité propose à tous un programme copieux et varié, qui répondra aux goûts et aux capacités de chacun.

A bientôt, sur les routes !

Pour tous renseignements, notre président, Charles Bongéra, téléphone 71 23 51, est à votre disposition.

J. Blulle

Nécrologie



Le 9 mars, en l'Eglise du Christ-Roi au Petit-Lancy, nous nous sommes rendus en grand nombre pour rendre un dernier hommage à notre collègue et ami Félix MAGNIN, membre actif du Corps des sauveteurs auxiliaires de la Ville de Lancy. Rien ne laissait prévoir un départ aussi brusque et c'est avec une grande émotion que nous avons appris son décès.

Je vous rappelle qu'il entra dans notre Corps en 1966, soit une activité de 12 années.

Il fut pour notre société un homme très dévoué et apprécié de tous, répondant toujours présent à n'importe quelle tâche ; il encourageait nos membres en montrant l'exemple. Nous nous efforcerons de suivre ses traces étant certains de remplir notre tâche au plus près de notre conscience.

Facteur dans le quartier des Morgines et de la Caroline, il était très estimé de ses collègues et de la population entière du quartier. En outre, il faisait partie de plusieurs sociétés locales où son dévouement était complet, je pense en particulier à la chorale du Christ-Roi où il était un membre assidu et très bon camarade.

Que son épouse et sa famille trouvent ici l'expression de nos sentiments de vive sympathie et nos sincères condoléances.

Pour le Corps des sauveteurs axiliaires de Lancy :

Le chef : Robert Waldvogel

Adieu à Henri Dubois



Le 22 février, le Club des Aînés du Grand-Lancy, perdait, à l'âge de 87 ans, son dévoué et cher ami Henri ; aussi je voudrais dire au nom de tous, que son départ nous le ressen-

tirons longtemps, lui qui savait illuminer nos cœurs, à l'occasion d'une course en car ; après un bon repas par exemple, il avait le don de nous faire sentir les beautés de la nature, nous communiquer le sens de la vie avec simplicité, mais, le tout dit avec tellement de conviction et d'amour, que chacun se sentait touché ; en plus, il disait combien il était attaché à notre Club, à son comité et aux responsables pour toute la peine, afin que tout soit agréable et parfait.

Aujourd'hui il nous a quittés, mais nous sentons que sa présence fait défaut, alors ! Merci cher ami Henri, ton amitié nous accompagne toujours.

Le comité, les membres et amis du Club, expriment à Mme Dubois, toute leur sympathie et lui souhaitent beaucoup de courage (il en faut à 91 ans). Pour toute la peine que vous avez eue, les portes de l'éternité vous seront ouvertes un jour.

Pour le Club : Son ami René

Avis officiel

Taille des haies

La Mairie rappelle les dispositions de l'article 76 de la loi sur les routes :

« Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1,50 m au-dessus de la voie publique ».

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés, jusqu'au 10 juillet 1978.

Passé ce délai, il sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Le Maire : Henry Rosselet

Aménagement de l'entrée du village du Grand-Lancy

Plusieurs accidents dont quelques-uns très graves ont eu lieu à l'entrée du village du Grand-Lancy en raison, dans bien des cas, d'excès de vitesse. Une pétition signée par des dizaines de citoyens, demande qu'une solution soit trouvée et que l'entrée du village soit aménagée en conséquence. L'Etat propose l'installation d'une berme centrale, ce qui, d'après lui, freinerait la vitesse des automobilistes. Cela nécessiterait le déplacement du passage à piétons situé devant le groupe Mallet et la suppression de places de stationnement. De plus, le cheminement des piétons se ferait sur les dégagements des allées du groupe d'immeubles. Un passe-pieds serait prévu le long de la route cantonale.

Le Conseil municipal a été informé et il a transmis ses observations et ses suggestions à ce sujet au Conseil administratif. Celles-ci seront communiquées au Département compétent de l'Etat.

Camping

Tentes canadiennes 2 places, double toit
dès Fr. 98.—

Tentes carrées 2 places, avec salle de séjour
dès Fr. 350.—

Tentes patrouilles 8 places, double toit
à Fr. 640.—

biolley sport

Confection sportive

Lacoste - Olympic - Medico - Adidas.

Bain

Planches à roulettes dès Fr. 85.—

Accessoires et pièces détachées en stock, service après-vente, entretien et réparations.

Raquettes de tennis

Dunlop - Snauvert - Yamaha - Fischer - Head - Donnay.